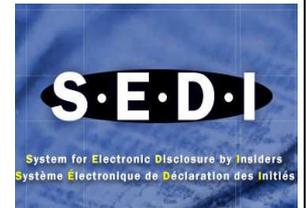


Mots de passe et clés d'accès



À quel moment mon mot de passe et mon code d'utilisateur me sont-ils attribués

Les comptes de SEDI et les renseignements qu'ils contiennent sont protégés par des mots de passe et des clés d'accès. Ces deux caractéristiques de sécurité assurent la confidentialité de vos renseignements personnels dans la base de données de SEDI en plus de déterminer qui est capable de déposer des déclarations d'initié ou des déclarations d'opération sur titres en votre nom.

Vous ne devez vous inscrire dans SEDI que si vous êtes tenu d'y déposer de l'information. L'inscription n'est pas nécessaire pour consulter de l'information sur le site Web du système. Seule une personne physique peut s'inscrire dans SEDI.

SEDI vous attribue un mot de passe et un code d'utilisateur une fois que vous avez rempli et attesté votre demande d'inscription en tant qu'utilisateur de SEDI et que vous l'avez transmise au système. Le mot de passe et le code d'utilisateur de SEDI auquel il est lié vous permettent d'entrer dans le système sous cette identité.

Lorsque vous créez un profil d'initié ou un supplément de profil d'émetteur, SEDI vous fournira en ligne, comme auteur du profil, un numéro d'initié (si vous en êtes un) et une clé d'accès. De plus, SEDI enverra à l'initié ou à l'émetteur une lettre lui indiquant sa clé d'accès.

À quel moment une clé d'accès m'est-elle attribuée

La clé d'accès est le code alphanumérique sensible à la casse qui vous permet d'effectuer des dépôts en tant qu'agent, initié ou représentant d'émetteur après la création du profil d'initié ou du supplément de profil d'émetteur. Le système attribue une clé d'accès par profil.

Chaque profil d'initié est associé à un numéro d'initié et à une clé d'accès d'initié. Chaque supplément de profil d'émetteur est associé à une clé d'accès d'émetteur. Ces numéros sont uniques au profil; ils ne sont pas associés à un compte d'utilisateur de SEDI. Le numéro d'initié peut servir à rechercher un initié dans SEDI.

Pour avoir l'autorisation de déposer des renseignements sur un initié ou un émetteur, les agents doivent entrer la clé d'accès associée au profil d'initié ou au supplément de profil d'émetteur. Le numéro d'initié est attribué lors de la création du profil d'initié. Une clé d'accès est attribuée lors de la création d'un profil d'initié ou d'un supplément de profil d'émetteur. SEDI affiche la clé d'accès (et le numéro d'initié, dans le cas d'un profil d'initié) à l'écran, et expédie une lettre confirmant la création du profil.

En tant qu'agent, combien de mots de passe et de clés d'accès aurai-je

Comme agent, vous aurez un mot de passe et un code d'utilisateur pour entrer dans le système. En outre, vous recevrez un numéro d'initié et une clé d'accès distincte pour chaque initié dont vous créez le profil, ainsi qu'une clé d'accès distincte pour chaque émetteur dont vous créez le supplément de profil.

Que faire si j'ai oublié mon mot de passe

Si vous avez inscrit une adresse de courrier électronique dans votre profil, cliquez sur « Mot de passe oublié? » sur la page d'accueil de SEDI. Saisissez le code alphanumérique dans le champ CAPTCHA et cliquez sur Entrer. Fournissez la réponse à votre question confidentielle inscrite dans votre profil et cliquez sur Suivant. Un courrier électronique contenant un lien pour réinitialiser votre mot de passe sera envoyé à l'adresse fournie dans votre profil. Cliquez sur le lien pour entrer un nouveau mot de passe. Un courrier électronique de confirmation sera envoyé vous informant que votre mot de passe a été réinitialisé avec succès.

Si vous n'avez pas inscrit d'adresse de courrier électronique ou que vous avez oublié la réponse à votre question confidentielle, communiquez avec le Service d'assistance des ACVM au 1-800-219-5381. Le Service d'assistance des ACVM vous fournira un mot de passe à usage unique lorsque les étapes de vérification seront faites. Vous devrez utiliser ce mot de passe la prochaine fois que vous entrerez dans le système. Une fois la session ouverte, SEDI vous donnera un nouveau mot de passe permanent, que vous pourrez modifier plus tard à l'aide de SEDI.

Comment puis-je faire réinitialiser une clé d'accès

Si vous êtes un initié, un émetteur ou un agent et que vous avez besoin de faire réinitialiser une clé d'accès, vous devez communiquer avec **le service d'assistance des ACVM** au **1 800 219-5381**.

Nota : Le personnel du service d'assistance des ACVM vous demandera la réponse à la question confidentielle qui a été fournie au moment où le profil d'initié a été créé.

Comment puis-je faire modifier mon mot de passe

Si vous connaissez votre mot de passe et que vous voulez le modifier, entrez dans le système et sélectionnez « Vos renseignements » dans la barre de navigation du coin supérieur droit, puis cliquez sur Modifier votre mot de passe dans la barre de navigation de gauche. SEDI affichera l'écran Modifier votre mot de passe qui vous permettra de créer un nouveau mot de passe.

Si vous ne connaissez pas votre mot de passe, consultez « **Que faire si j'ai oublié mon mot de passe** ».